



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

Commission de l'emploi et des affaires sociales

2013/2217(DEC)

7.1.2014

AMENDEMENTS

1 - 2

Projet d'avis
Pervenche Berès
(PE524.628v01-00)

concernant la décharge sur l'exécution du budget de la Fondation européenne
pour la formation pour l'exercice 2012
(2013/2217(DEC))

AM\1014029FR.doc

PE526.187v01-00

FR

Unie dans la diversité

FR

AM_Com_NonLegOpinion

Amendement 1
Marian Harkin

Projet d'avis
Paragraphe 2

Projet d'avis

2. exprime sa satisfaction de ce que la Cour des comptes ait déclaré légales et régulières les opérations sous-jacentes aux comptes annuels de la Fondation relatifs à l'exercice 2012;

Amendement

2. exprime sa satisfaction de ce que la Cour des comptes ait déclaré légales et régulières les opérations sous-jacentes aux comptes annuels de la Fondation relatifs à l'exercice 2012 ***et de ce que ceux-ci reflètent clairement sa situation financière au 31 décembre 2012;***

Or. en

Amendement 2
Marian Harkin

Projet d'avis
Paragraphe 3

Projet d'avis

3. se félicite que le niveau général des crédits engagés soit resté à un niveau élevé (99,9 %) en 2012, ce qui démontre une planification budgétaire efficace; se félicite que le nombre de réalisations menées à bien soit conforme au budget de la Fondation;

Amendement

3. se félicite que le niveau général des crédits engagés soit resté à un niveau élevé (99,9 %) en 2012 ***et que les engagements aient été effectués dans les délais requis,*** ce qui démontre une planification budgétaire efficace; se félicite que le nombre de réalisations menées à bien soit conforme au budget de la Fondation;

Or. en